



Separation de bien suite a un divorce

Par **MADDLY**, le **13/11/2009** à **19:43**

Bonjour,

A LA SUITE DE MON DIVORCE EN 2005 MA FEMME A GARDE LA MAISON VU QUE C UN TERRIN FAMILIALE ET LES ENFANT AUSSI MAIS EN ETANT MARIE ON NAVAIT PA DE CONTRA DE MARIAGE ET A LA SUITE DU DIVORCE ON NA PA FAIT DE SEPARATION DE BIEN PUISQUE ON MA DI QUE JAVAIT QUE 5 POURCENT SUR LA MAISON ET VOILA QUE ON M ENVOIE DES TAXES FONCIERES A PAYES LES IMPOTS MON DIT QUE JAI DOIT A LA MOITIE DE LA MAISON ALORS IL MON DI QUE IL FAUT QUE MON EX FEMME ACHETTE MA PAR POUR NE PLUD RIEN AVOIR AVEC SA ET DE PLUS JE SUIS ENDETTE LA JAI FAIT UN DOSSIER DE SUR ENDETTEMENT ALORS QUE DIS JE FAIT AIDE MOI AU SECOUR MERCI BOCOUP